



BEAUVOIR-DE-MARC

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire¹, courcier² ou péréquaire², délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Vienne

Canton (jusqu'en 2014) : Saint-Jean-de-Bournay

Canton (depuis 2015) : Bièvre

Le 11 décembre 1879, une partie du territoire de Beauvoir-de-Marc et du territoire de Saint-Georges-d'Espéranche sont joints pour former la nouvelle commune de Charantonnay.

Historique de la conservation des archives de la commune

Le fonds des archives de Beauvoir-de-Marc est très amoindri pour la période antérieure à 1950 ; le déménagement de la mairie il y a plus de 40 ans a entraîné la destruction, sans autorisation, de celles-ci.

Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : oui en partie

Répertoire partiel par les archivistes itinérantes du centre de gestion de l'Isère, 2017 [rép. consultable aux A.D.I.].

2 - Documents principaux :

Registres paroissiaux :

¹ En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastre_ancien_regime_v3.pdf

² Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.



paroisse de Beauvoir-de-Marc.	1635-1791
paroisse de Charantonnay.	1724-1766
Délibérations.	dep. 1838
Etat civil.	dep. 1792
Recensement de la population.	1936, 1946, 1954
Plan cadastral.	1835

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : non

Cote : 4 E 350

Métrage : 0,10 mètre linéaire

2 - Documents principaux :

Parcelles de Beauvoir-de-Marc.

1687-1702

Parcelle de Charantonnay.

deb. XVII^e s.

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

1J116 Actes d'assemblée et rôles de taille. 1720-1723

4E167/16 Limites de territoire.- Procès entre Saint-Georges-d'Espéranche, d'une part et le comte de Maugiron et Beauvoir-de-Marc, d'autre part. 1664-1669

L/VRAC/37 Municipalité de canton de Saint-Georges-d'Espéranche. [an IV-an VIII]

2 - Aux Archives municipales de Vienne :

AA 7/4 Enquête de 1572 sur les exempts de taille : déclarations des communautés dont celle de Beauvoir-de-Marc.

AA 7/6 Cahier de doléances dont ceux de Beauvoir-de-Marc. 1576

Hôpital de Vienne/H324 Procès contre la communauté de Beauvoir-de-Marc.

Ancien Régime

3 - En mairie d'Artas

CC27 Taille négociable pour réparations de l'église.- Rôle levé sur Artas, Beauvoir-de-Marc, Maubec et Saint-Georges-d'Espéranche. 1768

ii5 Communauté de Maubec.- Délimitation de terroir entre Maubec et Beauvoir-de-Marc. 1656

4 - En mairie de Charantonnay :

1N1 Terrains et biens communaux.- Partage entre Charantonnay et Beauvoir-de-Marc : plan, arrêté préfectoral, procès-verbal, correspondance.

1857 copie, 1887-1906

³ La municipalité de canton de Saint-Georges-d'Espéranche administre de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Georges-d'Espéranche, Beauvoir[-de-Marc], Oytier-Saint-Oblas et Roche.